



HAL
open science

Au lendemain de l'élection présidentielle

Guy Michelat, Jean Ranger, Jean Charlot, Alain Lancelot

► **To cite this version:**

Guy Michelat, Jean Ranger, Jean Charlot, Alain Lancelot. Au lendemain de l'élection présidentielle. Revue Française de Science Politique, 1966, 16 (1), pp.161-187. <10.3406/rfsp.1966.392914>. <hal-03621981>

HAL Id: hal-03621981

<https://sciencespo.hal.science/hal-03621981v1>

Submitted on 28 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

LES FORCES POLITIQUES EN FRANCE

La rubrique sur les forces politiques que nous publions dans ce numéro revêt un aspect inhabituel tant par la nature des contributions que par l'emplacement qui lui a été réservé.

Ces dispositions ont été prises afin que l'élection présidentielle des 5 et 19 décembre 1965 puisse être évoquée sans délai dans la revue. La formule traditionnelle de la rubrique sera reprise à partir de la prochaine livraison.

SOMMAIRE

AU LENDEMAIN DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE Débat avec la participation de Jean Charlot, Alain Lancelot, Guy Michelat et Jean Ranger	161
SONDAGES EFFECTUES PAR L'I.F.O.P.	187
RESULTATS DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DES 5 ET 19 DECEMBRE 1965	190
CARTES DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DES 5 ET 19 DECEMBRE 1965	192
LES FORCES POLITIQUES ET L'ELECTION PRESIDENTIELLE (Jean-Louis Chardin)	203

AU LENDEMAIN DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Notre revue publiera dans ses prochaines livraisons des études consacrées à divers aspects de la récente élection présidentielle, et la Fondation nationale des sciences politiques a entrepris la préparation d'un ouvrage collectif analogue à ceux qu'elle a consacrés depuis 1956 à toutes les grandes consultations électorales.

Sans attendre l'achèvement de ces travaux, il nous a paru intéressant de communiquer aux lecteurs de la revue le texte d'un débat enregistré trois jours après le second tour par Jean Charlot, Alain Lancelot, Guy Michelat et Jean Ranger.

A. L. Au lendemain du second tour, il est évidemment trop tôt pour présenter une analyse générale de l'élection présidentielle. Du moins est-il possible d'essayer de recenser les différents problèmes que pose cette analyse, de présenter quelques hypothèses, de définir quelques directions de recherche.

Trois questions, me semble-t-il, se posent à nous :

1° Quelle référence peut-on choisir afin d'y comparer les résultats de l'élection présidentielle ?

2° Quel a été l'effet de la campagne électorale, notamment dans la dernière période ?

3° Quelle est la signification des résultats des deux tours du point de vue de la situation des électors et de la mobilité des comportements ?

Ce sont ces questions que je vous propose d'examiner tour à tour.

Le choix d'une référence

L'élection présidentielle étant la première de ce type, il est difficile de faire la part dans ses résultats de ce qui tient à la nature même de la consultation et de ce qui tient au comportement général des électeurs. Mais elle s'inscrit dans une histoire qui permet de l'interpréter. Histoire de l'opinion publique, marquée depuis plus de sept ans par la popularité personnelle du général de Gaulle ; histoire des forces politiques marquée depuis quelques années par la recherche, souvent décevante, de formations majoritaires ; histoire électorale, enfin, à la conjonction des deux histoires précédentes, et qui est faite de tradition et de renouvellement, de permanence et de mutation. C'est sur ces trois plans qu'il convient de chercher une référence, un terme de comparaison. Il me semble qu'on peut citer ainsi, en remontant le temps, six ou sept références :

1. l'état de l'opinion au début de la campagne vers la fin d'octobre 1965 ;
l'état de l'opinion, en juin 1965, lors de l'échec de la tentative de Gaston Defferre ;
3. les élections municipales de mars 1965 ;
4. l'état de l'opinion pendant l'année 1964, alors que se développait la campagne de Gaston Defferre ;

5. les élections législatives de novembre 1962 ;
6. le référendum d'octobre 1962 sur l'élection du président de la République au suffrage universel ;
7. enfin, les consultations antérieures : référendums ou élections du début de la V^e République, voire élections de la IV^e République.

L'utilisation de chacune de ces références pose des problèmes de science politique dont nous pourrions débattre, mais je voudrais d'abord savoir si vous estimez que la liste que je viens de vous présenter est exhaustive ou si, en elle-même, elle ne pose pas déjà des problèmes.

J. C. Elle pose des problèmes, simplement dans le mélange qu'elle fait de sources disparates. D'une part, les résultats des sondages d'opinion et, d'autre part, les résultats des référendums et élections et je me demande si, pour la clarté scientifique des choses, il ne faudrait pas distinguer ces sources, même si cela nous donne des difficultés pour suivre chronologiquement l'évolution de l'opinion.

J. R. A vrai dire, il y a deux problèmes différents. D'une part, la mesure de l'état de l'opinion à un moment donné qui peut correspondre par exemple à une élection : dans ce cas, on essaie de savoir ce que les gens pensent des problèmes politiques au moment de cette élection, à partir du choix qu'ils ont effectué en faveur de tel ou tel candidat. Et il y a un autre aspect qui est lié beaucoup plus directement à la campagne : c'est la mesure successive de l'opinion au cours d'une campagne électorale, qui n'envisage pas essentiellement la situation à un moment donné, mais qui étudie une dynamique, un mouvement. Or, les sondages d'opinion de l'I.F.O.P. depuis le début de 1964, pendant la tentative de Gaston Defferre et depuis l'été dernier, correspondent bien à la mesure d'un mouvement, à l'étude de la formation d'une opinion dont le point d'arrivée devait être l'élection présidentielle de décembre. C'est ce point d'arrivée, c'est-à-dire les résultats du 5 puis du 19 décembre, qu'il faut comparer aux élections antérieures, notamment aux élections législatives de 1962 et aux municipales de 1965. D'autant plus que ces deux consultations correspondent, comme l'élection présidentielle, à une situation de choix majoritaire marquée par l'organisation quasi générale de l'opinion autour du clivage droite-gauche au second tour des élections législatives de 1962 et l'effet simplificateur du mode de scrutin au printemps 1965 à peine perturbé par la tentative « centriste » renouvelée en décembre.

- G. M. Je pense aussi qu'il y a une certaine hétérogénéité entre les résultats donnés par les sondages et ceux donnés par les comportements électoraux réels. mais il faut se souvenir que les résultats des sondages à la veille du scrutin étaient assez proches des résultats du scrutin eux-mêmes. Il y a eu un certain nombre de déformations ; on peut en particulier faire des hypothèses sur l'origine des écarts qui existent pour Mitterrand et Lecanuet entre les résultats réels et le résultat des sondages, mais je pense qu'il n'y a pas hétérogénéité absolue, sinon en ce qui concerne les abstentions qu'on ne peut pas apprécier par ces sondages.
- J. C. Sans doute ! Je nuancerai ce que je disais tout à l'heure. Ce qu'il ne faut pas faire, c'est comparer des sondages lointains avec des résultats électoraux récents ou comparer un type d'élection — les municipales, par exemple — avec un autre type d'élection intrinsèquement différent — l'élection présidentielle du 5 décembre, par exemple. Si on le faisait, on rapprocherait des décisions prises dans des situations qui n'avaient pas, et de loin, le même caractère contraignant, des choix aussi qui n'étaient pas, et de loin, les mêmes. Cela dit, les sondages effectués pendant une campagne électorale sont de plus en plus comparables avec les résultats effectifs au fur et à mesure que l'on s'approche du jour de l'élection. Quant aux comparaisons entre types d'élections, certaines sont moins mauvaises que d'autres : les législatives de 1962 sont à cet égard le terme de référence le moins mauvais dont on dispose pour le premier tour des élections présidentielles, compte tenu du fait que dans les deux cas les choix étaient supérieurs à deux, avaient un caractère essentiellement national et étaient marqués par l'intervention du général de Gaulle.
- A. L. Dans le cas des élections municipales, il est évident qu'on ne peut pas retenir une comparaison, terme à terme, avec les élections présidentielles parce que l'enjeu de la consultation entraîne nécessairement des modifications dans les comportements. Mais il est clair aussi que l'enjeu de la consultation municipale n'est pas le même pour toutes les communes et qu'il y a un grand nombre de communes pour lesquelles en 1965 l'enjeu est au fond un enjeu de nature nationale ; dans les grandes agglomérations, comme la région parisienne, la comparaison, en ce qui concerne le mécanisme de l'union des gauches, ou le mécanisme de la majorité gaulliste, peut être éclairante.

Pour ce qui est des sondages, je crois que l'on peut et que l'on doit comparer les résultats de l'élection présidentielle avec les sondages au moment de la candidature de Gaston Defferre, parce que le fait qu'à ce moment-là une partie de l'opinion démocrate socialiste se comportait dans tel ou tel sens, qu'elle acceptait l'union avec tel ou tel courant et qu'elle rencontrait dans tel ou tel courant un écho assez favorable pour former une certaine masse, éclaire aujourd'hui le contenu des chiffres qui se retrouvent sur le nom de François Mitterrand et sur celui de Jean Lecanuet ; on ne peut pas juger uniquement en fonction de la situation à un moment donné ; cette situation s'éclaire par le passé, par les occasions manquées dans ce passé : le vote ne fait pas nécessairement table rase de toutes les éventualités antérieures.

J. R. D'après Jean Charlot, il y aurait donc difficulté à comparer l'élection présidentielle et les élections municipales, mais en revanche intérêt à comparer des résultats d'enquêtes par sondage avec l'élection qui a lieu à peu près au même instant. J'entends bien que l'enquête par sondage nous donne d'autres renseignements, des ventilations suivant un certain nombre de critères d'ordre économique, social ou démographique, mais, en ce qui concerne la répartition de l'opinion, il est évident que si le sondage est très proche de la consultation, il ne nous donne rien de plus et n'offre pas un très grand intérêt. En revanche, il est toujours intéressant de comparer deux consultations, même si elles sont de nature différente ; bien sûr, l'élection municipale peut avoir des caractéristiques originales, elle peut être orientée davantage vers les problèmes d'administration, marquée par les sympathies personnelles, mais il s'agit quand même d'y faire un choix et un choix qui engage.

A. L. Nous avons beaucoup parlé des problèmes que posaient la comparaison avec des sondages ou avec des élections locales, mais, il me semble que, ce faisant, nous nous sommes éloignés un peu de l'analyse des résultats des élections présidentielles. Et, si on veut y revenir, le problème du choix d'une référence c'est au fond de savoir si l'élection présidentielle doit être comparée à un référendum ou à des élections législatives : c'est un premier problème. Le deuxième problème est le suivant : Est-ce que nous pouvons comparer aujourd'hui la répartition des votes à ce qu'elle était lorsque Gaston Defferre était candidat ? A quelques semaines du 18 juin 1965, on pouvait penser que Gaston Defferre serait l'un des candidats, et toutes nos recherches sur l'opinion publique.

depuis quelques années, tiennent compte du fait Defferre. Ce fait Defferre a été presque complètement oublié, puisque la désignation des candidatures s'est faite contre le choix que M. Defferre avait fait. Dans quelle mesure peut-on comparer les résultats ? Il me semble que ces deux problèmes : référendum ou élections, Defferre, pas Defferre, commandent, pour une part, l'analyse des résultats, et, sur ce plan-là, est-ce que nous pouvons, dès aujourd'hui, apporter des éléments ?

G. M. Si on en juge d'après les sondages, il semble qu'on soit, tout au moins au début, du point de vue de l'opinion publique, dans une situation de référendum : dans les premiers sondages qui ont été faits avant l'allocution du 4 novembre, de Gaulle obtient un pourcentage des choix identique à celui qu'il a obtenu depuis très longtemps, y compris au moment de l'opération Defferre. Ainsi, en février et en juin 1964, il obtenait 42 % des réponses et au début de novembre, il obtient 43 %, c'est-à-dire qu'il y a une stabilité étonnante du nombre de gens qui étaient disposés à voter pour de Gaulle : au référendum d'octobre 1962, il y avait eu 47 % de oui.

J. C. Est-ce que c'est comparable à sa courbe de popularité ?

G. M. La courbe de popularité suit assez exactement cette évolution. Peut-être que le sens de l'élection a changé au cours de la campagne, mais enfin, au début de la campagne, il semble qu'on était dans une situation de référendum. Il existe un autre élément de comparaison, c'est le chiffre des abstentions. Il semble qu'effectivement il soit plus proche de ceux des référendums. D'autres phénomènes peuvent être à l'origine d'une diminution des abstentions mais je crois qu'il y avait 23 % d'abstentions au référendum de 1962 et 31 % aux élections et qu'il s'agit d'une règle générale. Je voudrais vous donner aussi quelques résultats sur les questions qui avaient été posées au moment de la candidature Defferre.

Il y avait en février 1964 une question du type « *Entre de Gaulle et Defferre pour qui voteriez-vous ?* » Les résultats étaient les suivants : 42 % pour de Gaulle, 24 % pour Defferre, 34 % de sans réponse. En mai 1964, ils passent à : 46 % pour de Gaulle, 25 % pour Defferre, 29 % de sans réponse.

A ce moment-là, on a aussi envisagé la possibilité d'une candidature communiste, et on obtient : 42 % pour de Gaulle, 13 % pour Defferre, 4 % pour Tixier-Vignancour, 2 % pour Cornu, 10 % pour Waldeck-Rochet (par exemple), 29 % de sans réponse.

Ce qui est intéressant, c'est de rapporter cela (comme on l'a fait pendant tout le cours de cette campagne) au nombre des personnes qui donnaient un choix, d'autant que le chiffre des indécis est le même en juin 1964 et à la veille de la dernière consultation présidentielle. Nous avons alors : 59 % pour de Gaulle, 18 % pour Defferre, 14 % pour Waldeck-Rochet, 6 % pour Tixier-Vignancour, 3 % pour Cornu.

Ce qui fait que, si l'on ajoute Defferre et Waldeck-Rochet, on obtient 32 %. Ce 32 % est très comparable aux 32 % obtenus par Mitterrand. Le chiffre de de Gaulle est beaucoup plus élevé, mais il n'y avait pas alors de candidature centriste.

J. G. Si l'on suit cette interprétation, au fond, à quoi a servi la campagne électorale ? Elle n'a servi à rien en terme de transfert de vote. Chacun avait au départ son électorat qu'il a retrouvé au point d'arrivée. Cela est vrai, y compris pour le général de Gaulle, car, en 1964, on ne faisait pas l'hypothèse d'une candidature centriste. Et la comparaison des résultats globaux du 5 décembre avec ceux des législatives de novembre 1962 incline également à penser que M. Lecanuet n'a finalement réussi qu'à récupérer l'électorat M.R.P. et C.N.I. des mauvaises années, celles du gaullisme avec de Gaulle. Ce qui a suffi, d'ailleurs, à mettre celui-ci en ballottage. La campagne a finalement et tout simplement permis à chaque camp de se compter à nouveau, comme en 1962, en toute connaissance de cause.

A. L. En ce qui concerne le choix des élections comme référence, est-ce que le fait de choisir les élections de 1962, c'est-à-dire des élections qui ont été faites dans un sens majoritaire, comme le disait Jean Ranger tout à l'heure, est une bonne référence ?

C'est une bonne référence à coup sûr pour comparer avec l'élection présidentielle, dans la mesure où c'en est une très faible préfiguration. C'est une mauvaise référence si l'on veut chercher de façon un peu proportionnaliste l'état des forces avant l'apparition de cette mutation majoritaire. Mais, il est vrai que, si on entre dans cette voie, on ne saura pas où s'arrêter.

J. R. Il n'y a pas de référence, dans l'histoire proche, qui nous permette de mesurer l'état des forces électorales françaises.

A. L. On peut difficilement privilégier l'année 1956 en disant que c'est la dernière élection de la Quatrième République. D'une part, dix ans se sont écoulés et il faut tenir compte d'une évolution

démographique et sociologique profonde, d'autre part, les élections de 1956 n'étaient pas des « élections ordinaires ». Si l'on regarde les graphiques publiés par François Goguel dans le cahier de la Fondation consacré au référendum d'octobre et aux élections de novembre 1962, on voit très nettement qu'en janvier 1956, en raison de la poussée mendésiste, la gauche était gonflée par rapport à la consultation précédente. En 1951, il n'en était pas du tout de même. On me dira qu'à ce moment-là il y avait le R.P.F. Sans doute, mais comme chaque élection est naturellement « troublée » par la conjoncture, il est difficile de trouver une référence satisfaisante...

- J. C.* Si on prend 1962, à l'inverse, on favorise finalement et la gauche et le centre pour l'appréciation de leurs résultats aux présidentielles de 1965, dans la mesure où 1962 est une année de vaches maigres, surtout d'ailleurs pour le M.R.P. et le C.N.I.
- J. R.* Le problème n'est pas de savoir quelle tendance la comparaison peut favoriser ou défavoriser ; il n'y a pas de photo-témoin de l'opinion française à laquelle on puisse comparer les résultats de l'élection présidentielle. On peut et on doit donc, tout simplement, se reporter à des élections certes différentes — voire exceptionnelles — mais qui ont l'avantage d'être assez proches et par là même de concerner un corps électoral à peu près semblable à celui que nous étudions aujourd'hui.

L'effet de la campagne électorale

- A. L.* Je suggère que, dans ces conditions, on passe au second point, car je ne pense pas qu'on puisse, sur ce premier point, dire, au lendemain du scrutin, beaucoup d'autres choses.

Le second point était, je vous l'ai dit, « l'effet de la campagne électorale ». Jean Charlot nous a dit tout à l'heure que la campagne électorale ne semblait avoir servi à rien sur la longue période, puisque même au moment où Gaston Defferre se présentait au suffrage, du moins à travers les sondages, on pouvait retrouver à peu près le pourcentage des voix d'aujourd'hui. Tous les observateurs ont cependant souligné récemment l'extraordinaire rapidité avec laquelle s'est dégradé ou s'est transformé le climat politique entre le début du mois de novembre et le début du mois de décem-

bre. La campagne semble avoir entraîné une révolution dans les esprits.

Il convient donc d'étudier l'influence de la campagne sur les résultats ; et l'élection présidentielle se prête certainement mieux que les élections législatives à une tentative de ce genre, puisqu'il y a eu une campagne nationale ; et peut-être mieux qu'un référendum où il y a certes une campagne nationale, mais où la campagne est faite sur un sujet, un problème, sans que l'on soit sûr que l'électeur se prononce, au fond, sur ce problème-là. Sans entrer dans le détail, il semble qu'on puisse tenter d'analyser : 1° l'influence des thèmes de la campagne ; 2° l'influence des moyens d'information ; 3° l'influence du rythme même de la campagne. Ce rythme n'a pas été le même pour tous les candidats, et plus précisément on pourrait essayer de voir : 1° si la baisse du gaullisme a été liée à la campagne électorale ; 2° si la campagne de François Mitterrand a rallié les hésitants au premier comme au second tour, ou s'il a d'emblée fait le plein de ceux qui pouvaient le soutenir ; 3° dans quelle mesure le succès de Jean Lecanuet, assez spectaculaire par rapport à la situation au début de la campagne électorale — puisque sa montée régulière et très rapide a constitué l'élément de surprise des derniers sondages précédant le scrutin — correspond à l'audience de sa campagne télévisée. Quel a été le rôle des autres moyens d'information, des organisations professionnelles, etc. ?

En ce qui concerne les thèmes, je crois qu'il est très difficile de dire, au lendemain du scrutin, que l'élection a vu la victoire ou la défaite de tel ou tel d'entre eux : le général de Gaulle et le régime, le plan de stabilisation, l'alliance atlantique, l'Europe, etc.

Est-ce que vous avez le sentiment, au contraire, que l'on peut pousser l'analyse et apprécier l'influence de chacun de ces thèmes ?

J. R. On manque d'informations pour répondre à ce genre de question. On a cependant le sentiment qu'étant donné l'ampleur de la campagne, l'ampleur du débat suscité à la fois par les interventions des candidats, mais aussi par l'intérêt que les citoyens y ont pris, l'ensemble des problèmes de la vie politique est entré dans le champ de la décision. Les électeurs ont confronté les uns aux autres les différents éléments de programme : problèmes économiques, problèmes de la vie quotidienne, problèmes de la politique extérieure, problème du régime, problème même du commandement politique y compris sous l'aspect de l'âge du chef. La multiplicité des éléments en débat explique aussi, probablement, l'importance apparente

des reclassements, des chassés-croisés, des évolutions quelquefois inattendues, et puis les transferts du second tour, qui ne paraissent pas toujours conformes à la nature des choses.

J. C. Je suis un peu sceptique sur cette analyse, parce qu'il me semble qu'elle privilégie l'instant, l'influence de la conjoncture dans la décision électorale. Il ne faut pas oublier que les électeurs ne se décident pas toujours ni même essentiellement d'après la conjoncture. A titre indicatif, je rappellerai les chiffres qui étaient donnés dans *The American voter* : 16 % des Américains se décident lors d'une élection pour des raisons surtout idéologiques ; 45 % se décident en fonction d'intérêts économiques ou sociaux ; 23 % se décident selon la conjoncture, et le reste, soit 17 %, se décide en dehors de toute référence politique : le sourire du candidat, etc.

D'une façon générale, pour toute consultation, je crois qu'on n'a pas intérêt dans l'analyse à surestimer le rôle des circonstances et à imaginer l'électeur comme un être purement rationnel, qui pèse différentes options pour arrêter finalement, la mort dans l'âme, son choix final. C'est dire qu'a *fortiori* j'accueille avec un grand scepticisme les explications du genre « de Gaulle a été désavoué dans sa politique européenne » ou « dans sa politique agricole ».

A. L. Il me paraît difficile de dire après tout que le sourire d'un candidat est un facteur extra-politique. Je pense que la confiance personnelle que l'on accorde à un candidat est faite d'infiniment de choses ; lorsque les candidats à une élection présidentielle dressent le catalogue de toutes les insuffisances, le catalogue de toutes les promesses, on peut se demander s'ils jouent pleinement le rôle d'un homme politique qui doit, pour présenter une politique, présenter une synthèse globale, susciter une confiance globale ; s'appuyant bien sûr sur une analyse détaillée. Je crois que de ce point de vue la campagne présidentielle apportait nécessairement une innovation en favorisant la mise en jeu de cette confiance globale. L'électeur ne répondait pas à un recensement concernant son logement, ses revenus, ses enfants, mais choisissait un responsable soucieux de respecter certaines priorités.

J. C. Oui, mais alors, pourquoi Lecanuet retrouve-t-il en gros les voix M.R.P. et indépendantes de la période gaulliste, c'est-à-dire par rapport à 1962 ? Pourquoi de Gaulle retrouve-t-il en gros les voix de la Cinquième République simplement, et Mitterrand, mais plutôt moins, les voix de la gauche par rapport à 1962 ?

G. M. Je reviens sur ce qu'avait dit Jean Ranger. Je pense que, ce qui est une des choses importantes de cette élection, c'est l'impression que l'on a eue que l'intérêt politique a augmenté. Le test du nombre des abstentions n'est pas forcément un test valable ; mais, dans ce cas, il va de pair avec d'autres éléments : les sondages semblent montrer que la campagne a été suivie ; on a loué plus de postes de télévision, etc. Ce sont des signes importants. Ce qui a pu arriver — mais là j'anticipe sur les résultats eux-mêmes — c'est que justement on envisageait de Gaulle jusqu'à présent en terme d'acceptation globale, et que, d'un seul coup, on l'a envisagé en terme d'analyse de sa politique ; ce qu'a provoqué la campagne, c'est, disons, une désacralisation : de Gaulle était au-delà de la politique — et il a été ramené à de Gaulle dans la politique, de Gaulle chef de gouvernement. Auparavant ce que l'on reprochait à la politique gaulliste était plutôt reproché au gouvernement ou aux ministres, ou à l'U.N.R., etc., et d'un seul coup on l'a reproché à de Gaulle lui-même ; de ce point de vue-là, on serait effectivement revenu à une situation où de Gaulle ne serait plus de Gaulle personnage au-delà de la politique, mais de Gaulle chef de parti*.

A. L. On a souvent dit que, sous la Cinquième République, le général de Gaulle jouait un rôle de médiateur. L'élection présidentielle a montré qu'il n'en était rien. Sinon dans des périodes dramatiques et sur des problèmes qui touchaient à la survie du pays, lors du problème algérien. Si le général de Gaulle avait davantage associé les Français à sa politique, peut-être que cette sorte de désacralisation dont parlait Guy Michelat ne serait pas intervenue au dernier moment. Peut-être que les Français n'auraient pas imaginé que la grande politique et la petite politique étaient deux choses séparées. Au second tour, lorsque le général de Gaulle est descendu de son piédestal pour s'asseoir en face de M. Michel Droit et expliquer sa politique au pays, on a eu le sentiment qu'il jouait beaucoup plus le rôle d'un médiateur dans ce domaine.

Mais pour en revenir, si vous voulez, aux questions précises que l'on pourrait poser à propos de la campagne, on a parlé, pour expliquer la baisse de popularité du général de Gaulle, des faiblesses de sa campagne avant le premier tour. Faiblesses qui tien-

(*) On pourrait voir une vérification de cette hypothèse dans le rapprochement des courbes de popularité du général de Gaulle et de Georges Pompidou : à la chute de la courbe du président de la République correspond la stabilité de celle du Premier ministre.

draient soit au choix de ses thèmes, « moi ou le chaos », soit aux modalités de ses interventions, très traditionnelles au fond, comme s'il s'agissait d'un référendum, soit au rythme même de ces interventions : le discours du 4 novembre, puis un long silence, coupé le mardi précédant le premier tour par un revirement qui donne le signal de la précipitation dans le camp gaulliste.

Est-ce que cela a pu peser dans la modification des attitudes telle que les sondages l'ont fait apparaître ?

- J. C. Y a-t-il eu baisse de la popularité du général de Gaulle ? Du premier au dernier sondage de la campagne, de Gaulle baisse, c'est sûr, mais en même temps Lecanuet apparaît comme candidat. Les situations ne sont plus les mêmes et on ne peut pas les comparer. Il faudrait admettre, dans un autre cas, qu'en mai 1964 la popularité de Gaston Defferre serait tombée de 25 à 13 % alors que l'on a, d'un sondage à l'autre, introduit l'hypothèse d'une candidature communiste.
- A. L. Au second tour, le général de Gaulle n'aurait-il pas dû retrouver la situation antérieure à la dégradation du premier tour ?
- J. R. Non, pas nécessairement ; parce qu'il y a un fait nouveau à partir du moment où l'on a effectué un tel choix. Cela rappelle, à certains égards l'évolution de l'électorat communiste entre le référendum et les élections législatives de 1958 : la cassure s'était alors produite au référendum et avait été confirmée pour l'essentiel aux élections législatives, parce qu'on ne revient pas sur une rupture de cette importance.
- A. L. Je ne suis pas certain, quand même qu'il n'y ait pas eu baisse de la popularité.
- G. M. La courbe de popularité a baissé d'une façon considérable, atteignant pratiquement le niveau de la grève des mineurs, c'est-à-dire qu'elle est à l'un de ses niveaux les plus bas. Il est vraisemblable qu'il y a un effet de halo d'une question sur l'autre.
- A. L. Le second point qui m'avait frappé dans les sondages présentés la veille du premier tour, c'est le fait que la progression de François Mitterrand était assez lente ; que François Mitterrand semblait faire d'emblée le plein de ses électeurs. Il progressait quand même, et au dernier moment, il y avait même un chassé-croisé assez spectaculaire dans l'élection par rapport aux derniers

sondages, avec Jean Lecanuet dont la progression semblait avoir été cassée le jour du scrutin. Mais à quoi tient cette stabilité relative ? La dynamique de la campagne n'a-t-elle intéressé, en baisse, que le général de Gaulle, en hausse, que M. Lecanuet ? Est-ce qu'on retrouve l'hypothèse de Jean Charlot sur l'« opération remplacement »...

J. C. ... « étiquetage du candidat »...

A. L. ... oui, étiquetage, révélation dans le sens où l'on parle d'un révélateur photographique, ou bien est-ce que cela signifie que la campagne de François Mitterrand n'était pas aussi dynamique, que ses thèmes étaient plus traditionnels, etc. ?

J. R. C'est un fait que la campagne électorale de Mitterrand n'a pas été aussi vive que celle de Lecanuet.

A. L. Je crois que la candidature de François Mitterrand s'est située dans un courant qui, traditionnellement, a une certaine tonalité et correspond à un certain réflexe bien conditionné ; que François Mitterrand a joué au premier tour la carte du candidat unique de la gauche sans chercher à rénover beaucoup le produit qu'il présentait. Il a joué cela avec beaucoup de conviction, mais une conviction que les Français reconnaissent aisément ; alors que le cas de Jean Lecanuet est un peu différent dans la mesure où il n'a pas joué la carte de la démocratie chrétienne ; il a joué la carte démocrate avec la confusion possible avec le kennedisme et cela rendait un son qui pouvait être plus neuf, plus étonnant.

J. R. Lecanuet, en effet, étonnait beaucoup plus que Mitterrand. La candidature de Mitterrand était exactement l'événement qu'une partie de l'électorat souhaitait et attendait patiemment depuis des années.

A. L. Et il est clair qu'au premier tour Mitterrand a fait la politique du gros de ses électeurs, qu'il n'a pas cherché à recueillir les suffrages des électeurs qui votaient pour Jean Lecanuet ; qu'il s'est, au fond, très peu défendu d'être l'homme du Parti communiste, dans la mesure où il a revendiqué très clairement ce choix en montrant ce qu'il avait de positif ; au second tour, la campagne de François Mitterrand est peut-être un peu différente. J'ai vu, en venant ici, l'affichette du P.S.U. : « Confirmez votre *non* à de Gaulle, votez Mitterrand ! » Il est évident que les électeurs qui étaient appelés à confirmer leur *non* n'étaient pas ceux qui avaient

voté pour François Mitterrand au premier tour, mais qu'il s'agissait plutôt de rassembler des antigaullistes de tous bords, et très directement les électeurs de MM. Lecanuet et Tixier-Vignancour.

Mais ceux-ci n'auraient-ils pas voté pour lui de toute façon ? De ce point de vue, il me semble que les sondages sont assez instructifs puisque le premier sondage, avant la campagne, donne 45 % pour François Mitterrand et 55 % pour le général de Gaulle, que le second donne exactement les mêmes résultats à l'issue de la campagne du second tour et que le résultat des élections donne encore 45 % et 55 %.

On peut donc se demander si la campagne a joué un autre rôle que celui que l'on signalait tout à l'heure, qui est de confirmer les choses, ce qui est d'ailleurs important.

G. M. Je reviens sur la baisse de popularité du général de Gaulle. Les sondages permettent d'en dater le début avant l'ouverture de la campagne et il n'est pas impossible que le discours du 4 novembre ait exercé une certaine influence. En tous cas, le second sondage a été fait avant le début de la campagne à la télévision et à la radio et il enregistrait une baisse relativement importante qui s'est accentuée par la suite, mais qui était déjà de l'ordre de 5 %.

J. C. Oui, mais c'est avant le début de la campagne légale, pas de la campagne réelle.

G. M. On peut estimer que la campagne a eu un effet important du point de vue de l'intérêt politique et qu'elle a eu aussi un effet sur les votes pour les différents candidats — sinon dans les résultats de Mitterrand — du moins dans l'échange de Gaulle-Lecanuet.

A. L. Ce qu'il y a d'assez surprenant, c'est que la campagne a commencé avant l'ouverture officielle, mais que la campagne *stricto sensu* lui a donné un ton extrêmement différent et a modifié la stratégie de la plupart des candidats. Il y a eu, d'autre part, une sorte de « boule de neige » et on a le sentiment que les formes traditionnelles de campagne — la presse, les réunions d'information, les affiches même, qui n'avaient pas pris beaucoup d'importance avant l'ouverture — ont profité de façon surprenante de la campagne officielle ; que la télévision a joué un rôle de mobilisation et qu'ensuite tout le monde en a profité. Au sujet de la télévision, est-ce qu'on peut dire beaucoup d'autres choses ?

G. M. Je n'en ai aucune preuve, mais il me semble que cet effet de politisation a joué même sur ceux qui n'avaient pas la télévision ;

en tout cas la baisse de de Gaulle est beaucoup plus forte chez ceux qui ont la télévision que chez ceux qui ne l'ont pas, et il y a des gains correspondants du côté de Lecanuet ; chez Mitterrand, il n'y a pratiquement pas de changement.

A. L. C'est de quel ordre, cette baisse du général de Gaulle ?

G. M. Ceux qui ont la télévision passent de 46 % à 31,5 %, ceux qui ne l'ont pas de 39 % à 29,5 % ; c'est une différence très importante comme phénomène de science politique, mais en terme de déplacement de nombre de voix, c'est relativement réduit, en ce sens que les gens qui ont la télévision représentent au maximum la moitié des gens, et sur cette moitié des gens le déplacement ne touche que 5 % : donc au total, cela fait un déplacement de voix — si on envisage que la télévision a eu un effet uniquement sur ceux qui ont la télévision — c'est un déplacement de voix de 3 %. En fait je crois que le déplacement de voix est plus important par le relais de ceux qui ont la télévision sur ceux qui ne l'ont pas, mais je pense que la télévision a surtout joué en augmentant l'intérêt politique. Je voulais rappeler en outre qu'en 1962 il semblait que tout se passait comme si la télévision avait eu une influence dans le sens du vote *oui*.

A. L. Dans les chiffres que tu nous as donnés tout à l'heure, il semble que les gens qui avaient la télévision étaient au départ plus favorables au général de Gaulle.

G. M. Oui, en fait ils sont arrivés pratiquement au même point — 31,5 % favorables au général de Gaulle pour ceux qui avaient la télévision et 29,5 % pour ceux qui ne l'avaient pas —, mais ceux qui avaient la télévision portaient d'un plus fort pourcentage d'intentions de vote favorables au général de Gaulle (46 % au lieu de 39 %) que ceux qui n'avaient pas la télévision.

J. C. Ce qui est intéressant, c'est que l'écart se réduise au bénéfice, en quelque sorte, de Lecanuet, mais ça ne résout pas notre problème de tout à l'heure : est-ce qu'il s'agit d'un changement de vote de Lecanuet à de Gaulle, ou est-ce que simplement la télévision a permis davantage aux électeurs potentiels de Lecanuet de le reconnaître comme leur candidat ?

J. R. Ce qu'on peut savoir évidemment de la genèse des candidatures confirmerait plutôt l'hypothèse de Jean Charlot. En ce qui concerne Lecanuet, les militants M.R.P. d'Alsace par exemple, la

fraction la plus politisée de l'électorat, celle qui envisage en permanence les problèmes politiques, attendait cette candidature et s'est prononcée très rapidement en sa faveur, obligeant Pflimlin à s'y rallier.

- A. L. Certes, mais tous les électeurs raisonnent-ils comme des cadres politisés ?
- G. M. Simplement, ce qu'on peut dire c'est que, sans la télévision, il est possible que la rapidité de la progression de Lecanuet aurait été moins forte : cela a provoqué une accélération des phénomènes.
- A. L. Il est clair que la campagne de Jean Lecanuet a changé de style très rapidement. Au départ, Jean Lecanuet se présente comme le candidat des forces vives. Son premier déplacement est pour la Haute-Savoie : il va rencontrer sur place des jeunes agriculteurs, des responsables de clubs et de mouvements, etc.
- J. R. Mitterrand a fait la même chose. Au départ, ses réunions en province devaient être des réunions de cadres. Comme Lecanuet, il voulait réunir des syndicalistes, des élus locaux, des animateurs de corps intermédiaires ; or, très vite, l'un et l'autre débouchent en fait sur le grand meeting de masse, la réunion publique...
- A. L. Est-ce lié à la télévision, à la nature même de l'élection présidentielle, l'une et l'autre « nationalisant » les problèmes et n'exigeant pas de relais ? Le problème peut être posé.

Les résultats : situation des électors et mobilité des comportements

Le dernier point qu'il conviendrait d'évoquer et qui est le plus important, c'est la signification des résultats du point de vue des attitudes politiques et des comportements électoraux. Il est évidemment impossible de faire autre chose que des remarques très générales à deux jours du second tour du scrutin, mais sans doute peut-on poser les grandes questions.

Première question : la participation électorale. Il y a une augmentation très sensible de la participation par rapport aux dernières consultations. Quelle est sa signification ?

- J. R. Je crois qu'on revient au problème de l'intérêt pour la consultation, et de la vivacité de la campagne. A partir du moment où l'on admet — comme j'ai tendance à le faire — que les électeurs

ont eu à choisir en fonction d'un grand nombre de problèmes, qui les intéressaient peut-être inégalement mais par lesquels ils se sentaient tous concernés, on peut penser qu'ils avaient tous au moins une raison de participer à cette élection. Je crois que c'est très différent de ce qui s'était passé en 1962 où les électeurs ne se sentaient pas nécessairement concernés dans le petit nombre de problèmes posés à travers la consultation.

A. L. Il me semble que tu présentes la participation électorale comme l'addition de participations particulières, celles de clientèles entraînées au vote par des problèmes particuliers. Les problèmes économiques et sociaux entraîneraient une clientèle à un moment donné, les problèmes étrangers une autre clientèle, etc.

J. R. Non, pas exactement. Je pense qu'il y a un ensemble de problèmes et que, parmi cet ensemble de problèmes, il faut qu'il y ait pour chaque électeur un aspect qui lui paraisse suffisamment important pour décider de l'orientation de son vote ou tout simplement de sa participation au scrutin. En l'absence d'un problème décisif qui oriente son choix, il y a une partie du corps électoral qui ne se prononce pas.

A. L. J'ai presque le sentiment que c'est l'inverse qui s'est produit et que ce n'est pas parce que tous les problèmes ont été exposés, mais parce que le choix à faire portait sur le responsable suprême, que toutes les nuances de programme se ramenaient au choix d'un leader, que l'enjeu de l'élection paraissait décisif aux yeux des citoyens. C'est parce qu'ils avaient à choisir l'homme qui aurait à gouverner le pays que finalement ils se sont décidés en plus grand nombre.

J. C. Oui, parce que l'analyse de Jean Ranger s'appliquerait tout aussi bien à 1962 et à n'importe quelle élection législative où il y avait eu pourtant beaucoup d'abstentions. On se trouve quand même devant une élection où la participation est plus forte comme en périodes dramatiques, lors du référendum de 1958 par exemple. Or on ne peut pas dire que la situation, actuellement, en France soit dramatique. Alors pourquoi ces records de participation ? Je pense comme Alain Lancelot que c'est parce qu'il s'agissait de désigner, pour la première fois, le chef de l'exécutif. Finalement, c'est la victoire de l'élection présidentielle au suffrage universel.

A. L. Je crois qu'en 1958 les 85 % de participation signifiaient autant la démission que l'engagement ; le sentiment qu'il fallait s'en remet-

tre à un homme pour résoudre un problème impossible à résoudre. Aujourd'hui il s'agissait de choisir et non de ratifier ou de fuir. L'engagement est peut-être plus profond, à moins que l'électeur n'ait été séduit passagèrement par un nouveau type de spectacle.

J. C. L'avenir nous le dira, mais on peut poser comme hypothèse que la participation électorale sera dans les élections présidentielles comme dans les référendums plus forte que dans les élections législatives, à participation déjà plus forte que dans les élections locales.

G. M. N'y a-t-il pas, en France, des endroits où aux élections municipales il y a une très forte participation ?

A. L. Beaucoup de petites communes votent de façon massive lors des élections locales ; autant qu'aux élections législatives, voire davantage ; alors que dans les villes, où la municipalité n'a pas du tout la même tonalité, où on ne sait pas ce qu'elle fait, où on ne la connaît pas, l'abstentionnisme est toujours bien plus élevé. D'autre part Jean Charlot disait tout à l'heure que les élections législatives auraient dans l'avenir un taux d'abstention plus élevé que les élections présidentielles. Ce n'est pas sûr. Si l'élection présidentielle remplit l'une des fonctions que l'on attend d'elle, si une sorte de système de « ticket », à l'américaine, vient à s'instaurer, c'est-à-dire si l'on vote pour le député de tel président en votant pour un député, et non plus pour le député de telle idéologie, il se peut que la mobilisation « majoritaire » qu'en reconnaît dans l'élection présidentielle se retrouve dans les mêmes proportions dans l'élection législative. Un dernier point me paraît important en ce qui concerne l'analyse électorale : un taux d'abstentions aussi limité doit rendre plus vraisemblable l'analyse des transferts de voix. Encore faut-il, évidemment, qu'il n'y ait pas de mouvement contraire de l'abstentionnisme entre les deux tours. Je crois que Jean Ranger a fait quelques sondages dans ce domaine...

J. R. Dans le seul exemple que j'ai pu vérifier (une commune de l'Oise), le mouvement des abstentions entre les deux tours porte sur 5 % du corps électoral et sur près de la moitié du total des abstentions.

A. L. C'est une indication précieuse. Malheureusement, au niveau d'une commune de ce type il n'y a guère de « minimum incompressible » : il y a beaucoup de petites communes de la dimension de la tienne qui votent à 100 % ; alors qu'au niveau national, où

jouent les grands nombres, il est difficile de ne pas admettre un taux minimum de 5 à 7 %, et vraisemblablement plus près de 6 ou 7 que de 5, en raison de la mauvaise tenue des listes électorales. Si on retient 7 %, il ne reste guère malgré tout qu'environ 7 ou 8 % d'électeurs qui peuvent se remplacer parmi les abstentionnistes d'un tour à l'autre. C'est assez peu, bien que 7 à 8 % des abstentions représentent 350 à 400 000 électeurs environ. Il sera très intéressant d'essayer d'apprécier l'ampleur de ce mouvement.

Deuxième problème : le gaullisme. L'électorat du général de Gaulle aujourd'hui peut-il être étudié du point de vue de l'opposition de la droite et de la gauche ? Dans quelle mesure le gaullisme présidentiel transcende-t-il l'opposition de la droite et de la gauche, comme le gaullisme référendaire l'avait fait, beaucoup mieux d'ailleurs que le gaullisme législatif ? Et est-ce que cette question a un sens, dans le milieu politique français qui me paraît personnellement beaucoup plus mobile qu'on ne l'a cru parfois à partir d'une géographie des élections ? Est-ce qu'elle n'appelle pas quelques remarques de méthodes concernant une sociologie électorale globale ou une géographie essentiellement régionale ou départementale ?

G. M. Qu'apportent les cartes ?

J. R. Les cartes révèlent que la géographie du gaullisme n'a pas beaucoup changé depuis le début de la Cinquième République. Par rapport aux élections législatives de 1958 et surtout par rapport à l'implantation du R.P.F. en 1951, on note un certain gain dans la France méridionale, mais, pour l'essentiel, les bastions restent l'Est, l'Ouest et dans une moindre mesure le Bassin parisien et le Nord.

A. L. Ce sont les déplacements marginaux, qui n'apparaissent pas sur la carte des répartitions mais sur les cartes des indices, qui seront intéressants ; j'ai l'impression que ces déplacements sont plus importants qu'on peut le croire. Les sondages de ce point de vue montrent une extraordinaire mobilité. Est-elle liée au gaullisme ? à la mutation apportée par le général de Gaulle dans notre société politique ? On peut le penser en partie, mais on peut penser qu'elle était déjà forte aux temps de la Troisième République, et de la Quatrième ; qu'elle était peut-être déjà importante au moment où André Siegfried remarquait avec beaucoup de pertinence que globalement tout cela ne changeait pas, car si, globalement et géographiquement, tout cela ne change pas, il se trouve peut-être qu'à l'intérieur tout a été bouleversé.

- J. R. Depuis la seconde guerre mondiale, sous la Quatrième République, les mouvements de l'opinion électorale sont au moins aussi importants que sous la Cinquième. La seule différence, c'est précisément que la distinction droite-gauche de Siegfried a été remise en cause en partie sous la Cinquième République ; mais à l'intérieur de la gauche ou de la droite il y avait des transferts de la même nature : sous la Quatrième République le R.P.F. en 1951, la remontée des modérés, l'échec du M.R.P., le mendésisme, le poujadisme, ont bouleversé tout autant la structure électorale que n'aura pu le faire la Cinquième République.
- A. L. Quoi qu'il en soit, s'il est impossible aujourd'hui d'apprécier avec beaucoup de rigueur quelle est la part de l'électorat de gauche dans l'électorat gaulliste, il est clair, quand on regarde la carte, que parmi les régions qui donnaient autrefois de forts pourcentages à la gauche, certaines ont fait défection le 5 décembre. Par exemple, si on compare la carte obtenue par François Mitterrand dimanche dernier, au second tour de scrutin, à celles des votes *oui* de majorité socialiste-communiste au référendum du 5 mai 1946, on est frappé de voir que tout le bastion Nord a été gommé. Sur une carte des *oui* le 5 mai 1946, il y avait dans le Nord, dans le Pas-de-Calais, dans l'Aisne, dans la Somme, dans l'Oise, des positions extrêmement fortes, de même qu'en Seine-Maritime, en Seine-et-Oise ou dans le Loiret : ces positions n'apparaissent plus cette fois-ci. Ce bastion a moins bien donné en faveur des voix de gauche que les bastions du Sud ou la région parisienne. Cela n'empêche pas du tout que chacun des deux camps ait ses départements ruraux et ses départements urbains, ses zones attardées et ses zones progressives. Le fait, par exemple, qu'au second tour de scrutin l'Isère ait basculé « à gauche » est un signe qui ne parle pas en faveur du fait que François Mitterrand n'ait recueilli que les voix d'une France économiquement attardée.
- J. C. Ce qui me paraît intéressant dans ce phénomène, c'est qu'on s'est trouvé, au moins dans ce second tour, dans une situation quasi britannique de bipartisme. Les deux électors, l'électorat gaulliste et l'électorat de Mitterrand n'étant pas absolument homogènes, — comme en Angleterre où il y a des ouvriers qui votent conservateur et des cadres moyens qui votent travailliste, — la tactique des deux camps s'est adaptée à cette situation si bien qu'on a vu, contrairement à ce qu'on pouvait croire au départ, les gaullistes faire des appels à la gauche et ne pas présenter le combat

comme un combat droite-gauche, et Mitterrand faire une campagne de centriste.

A. L. Ce serait une erreur d'optique que de croire, comme on l'a présenté dans certains hebdomadaires, que pour le gaullisme l'important était de rallier la frange marginale, qui votait à gauche, ou même de ne pas la perdre. On peut penser qu'il y avait à se partager un « gâteau » constitué par les voix de Jean Lecanuet et par celles de Jean-Louis Tixier-Vignancour qui en aucun cas ne pouvaient se reporter sur le général de Gaulle pour des raisons d'antipathie personnelle, et c'est un euphémisme...

J. R. Cependant, les sondages indiquent que près d'un quart des voix de Tixier-Vignancour se sont reportées sur le général de Gaulle, ce qui n'est pas totalement négligeable.

A. L. Sans doute. Mais le général de Gaulle avait au lendemain du premier tour de scrutin la possibilité d'orienter sa campagne en direction des électeurs de droite et du centre-droit ; pour ce faire, il pouvait développer soit l'anticommunisme, ce qui était évidemment un thème facile, soit la construction européenne. Il a donné sur le plan de la politique européenne quelques assurances et, de ce point de vue-là, il a un peu joué le jeu électoral ou électoraliste, mais il n'a pas allégué la peur du Front populaire pour récupérer les électeurs qui allaient être décisifs. François Mitterrand, de son côté, pouvait choisir entre deux stratégies : ou bien essayer de rappeler les électeurs de gauche qui avaient voté pour le général de Gaulle, ou bien de tenter de rameuter les antigauillistes. Il a choisi ce qui était le plus facile à court terme mais le moins significatif à long terme : au lieu de montrer que le gaullisme n'était pas la gauche, il a plutôt tenté de rassembler au second tour une sorte de cartel des *non*. Je ne sais donc pas si l'on peut dire que les deux leaders se sont adressés aux marginaux. Oui et non. Ce qui est surprenant c'est que finalement le général de Gaulle n'a pas cherché à arrondir sa part à peu de frais. Il s'est contenté de retenir ceux qu'il avait séduits, c'est-à-dire qu'il a préservé ce qui, à son avis, constitue l'originalité du gaullisme ; alors que François Mitterrand a cherché à rallier les autres : il est vrai qu'il était dans une situation plus défavorable et qu'il ne pouvait l'emporter sans rallier des électeurs de droite. Mais, puisqu'il avait de toute façon peu de chance d'être élu, il risquait d'affaiblir la portée de sa candidature au plan des forces politiques au lendemain du scrutin.

En ce qui concerne les voix obtenues par François Mitterrand, est-ce que l'on peut dire aujourd'hui si le mécanisme de l'union des gauches observé dans l'élection présidentielle nous éclaire sur la situation électorale du Parti communiste, ou plus exactement sur la situation du Parti communiste et même du problème communiste, au sein de l'électorat français ? Est-ce que la gauche électorale qui vient de se manifester une fois de plus est une rencontre sans lendemain, une conjonction d'hostilités ou bien, au contraire, est-ce que, depuis 1959 et plus encore 1962, une certaine habitude de combat en commun a été contractée ?

G. M. Je pense qu'il faut se souvenir du sondage de l'I.F.O.P. paru il y a déjà un certain temps dans *L'Express* et qui, à l'époque, avait surpris un peu ; il avait montré qu'on avait beaucoup moins peur des communistes. Il y avait un certain nombre de questions très instructives comme : « *Dans l'avenir souhaitez-vous que le rôle du Parti communiste dans la vie politique française soit plus important, ou reste le même ?* » Il y avait 50 % de réponses favorables tandis que 28 % seulement des personnes interrogées considéraient qu'il fallait qu'il soit moins important. Autre question : « *Seriez-vous favorables, opposés ou indifférents à ce que dans l'avenir, il y ait des ministres communistes ?* » Réponse : favorables, 31 % ; indifférents, 25 % ; c'est-à-dire que 56 % seraient favorables ou indifférents, ce qui est quand même important.

En janvier 1964, 38 % des Français considéraient qu'il était souhaitable que le P.C. et d'autres partis se mettent d'accord sur un programme commun en vue de la prochaine élection présidentielle ; parmi eux 68 % de ceux qui auraient voté pour Defferre et 23 % de ceux qui auraient voté pour de Gaulle.

A. L. Ces 38 % peuvent être évidemment rapprochés des 32 % de François Mitterrand. En ce qui concerne l'union des gauches, j'ai été frappé, pour ma part, au lendemain du premier tour par certains résultats dans la banlieue de Paris. Là où le Parti communiste est puissant, François Mitterrand retrouve en gros les voix du P.C. de 1962. Là où le Parti communiste est affronté à un Parti socialiste assez bien implanté, François Mitterrand est loin de faire le plein des voix des deux partis. A Aubervilliers, où il n'y avait pas de candidat socialiste en 1962, M. Mitterrand recueille 16 044 voix, alors que le P.C. en avait 15 942. A Saint-Denis, 21 990 alors que le P.C. en avait 20 115 et la S.F.I.O. 2 085. A Puteaux, en revanche, François Mitterrand n'a que 9 127 voix

alors que la S.F.I.O. comptait pour 7 069 voix et le P.C. pour 5 275 en 1962. Au Kremlin-Bicêtre, 3 703 alors que les socialistes étaient 2 700 et les communistes 2 603 en 1962. Tout se passe comme si les électeurs socialistes avaient été effrayés par la campagne active du Parti communiste en faveur de M. Mitterrand. Au point d'assimiler un candidat de tradition radicale à un candidat communiste de stricte obédience.

J. R. Il y a un autre aspect qu'il faudrait souligner et en tout cas étudier de plus près : il semble bien que, dans certaines communes du Nord et du Pas-de-Calais, Mitterrand ait récupéré au second tour un certain nombre d'électeurs gaullistes du premier tour. D'autre part, le Pas-de-Calais est un des départements où la participation électorale a été plus élevée au second tour qu'au premier tour et Mitterrand y a sans doute mordu également sur l'abstentionnisme. La dynamique de l'union des gauches aurait donc joué dans ce cas-là, entre le premier et le second tour, pour rassurer et rassembler certains électeurs de tradition socialiste.

J. C. Si l'analyse d'Alain Lancelot est juste, il serait peut-être intéressant de savoir si la fuite devant Mitterrand, candidat du Parti communiste, apparaissant comme tel, était plus forte chez les socialistes que chez les radicaux.

A. L. Les sondages nous le diront peut-être. Dans la banlieue parisienne, ce sont les socialistes qui ont fait défection. Là où l'opposition des socialistes et des communistes n'est pas aussi vive, les pertes ont peut-être été moins importantes. Les radicaux, de leur côté, ont pu reconnaître un des leurs dans François Mitterrand et ne pas le considérer aussi facilement comme le candidat du P.C. L'analyse régionale devrait nous aider à trancher.

Peut-être pourrions-nous envisager maintenant les autres candidats ?

Jean Lecanuet d'abord. Est-ce que son succès, somme toute assez modeste au regard d'un terme de référence un peu plus ancien que quinze jours avant la campagne, traduit la réalité d'un courant centriste, la force d'un courant européen, l'attrait pour une relève modernisée, pour une U.N.R. élargie ? ou bien est-ce qu'il traduit seulement la restauration de la vieille droite qui ne veut pas se fondre dans le gaullisme ? Quels enseignements peut-on tirer, pour juger de cette incertitude, des transferts au second tour ?

J. R. La géographie des suffrages de Lecanuet est bien proche de la géographie de la droite traditionnelle. Pour l'essentiel, la France

de Lecanuet c'est la France conservatrice : l'Ouest intérieur, l'Est de tradition conservatrice différent de la Lorraine française où le passage à une droite républicaine s'est fait plus tardivement, enfin le Sud et l'Est du Massif central. On n'a pas le sentiment que Lecanuet ait mordu très largement sur la fraction la plus modérée de l'électorat gaulliste, notamment dans le Bassin parisien, la Bourgogne ou le Centre-Ouest. En revanche, on a l'impression qu'entre les deux tours la fraction la plus conservatrice de l'électorat de Lecanuet s'est reportée très largement sur le général de Gaulle. Dans l'Ouest intérieur et vraisemblablement en Alsace, le report de voix de Lecanuet vers de Gaulle a été plus sensible en milieu rural traditionnel qu'en milieu urbain.

A. L. Je suis moins certain qu'il en aille de même pour l'Alsace et pour l'Ouest intérieur. Je ne suis pas sûr d'autre part qu'on puisse estimer qu'il y avait dans l'électorat de Jean Lecanuet deux sous-catégories, l'une orientée de façon plus modérée et conservatrice et l'autre orientée de façon plus moderniste et européenne et que la première correspondait au fond à la droite replâtrée, la seconde à un sous-mendésisme qui aurait voté comme Jean-Jacques Servan-Schreiber ; les premiers se seraient reportés sur le général de Gaulle, les seconds sur François Mitterrand ; les premiers seraient davantage des agriculteurs, les seconds davantage des urbains. J'ai même le sentiment qu'il y a certainement eu des réticences plus fortes parfois pour se reporter sur le général de Gaulle, au second tour, chez les agriculteurs qui avaient voté pour Jean Lecanuet pour des raisons d'ordre professionnel — Jean Lecanuet leur paraissait l'homme du Marché commun agricole — qu'en ville où l'opposition était plus politique et sans doute plus versatile.

J. C. Je ne sais pas ce que disent les sondages pour le second tour ; en tout cas, pour le premier tour, du premier sondage de l'I.F.O.P. au début de la campagne au dernier sondage juste à la veille du 5 décembre, de Gaulle perd moins chez les agriculteurs qu'il ne perd dans d'autres catégories professionnelles — sauf les retraités et les ouvriers ; dans toutes les autres catégories professionnelles hormis celles-ci, de Gaulle perd davantage que chez les agriculteurs, et chez les agriculteurs il perd même un demi-point de moins que dans l'ensemble de l'électorat. Cela me laisse quelque peu perplexe sur le vote paysan antigauilliste — je sais bien qu'il s'agit de moyennes nationales, évidemment, et qu'il faudrait pouvoir avoir des chiffres locaux, mais finalement seul le résultat global compte.

- A. L. L'agriculture française est évidemment très diverse et tous les agriculteurs ne sont pas concernés de la même façon par le Marché commun. Certains sentent l'Europe comme une nécessité professionnelle, d'autres comme un problème politique parmi d'autres.
- G. M. En ce qui concerne les électors, ce qui me semblait particulièrement net, c'est que de Gaulle avait surtout perdu chez les cadres moyens et chez les employés, que, d'autre part, là où il avait le moins perdu c'était chez les retraités et ceci est en rapport aussi avec la question d'âge; c'est-à-dire que ce sont les classes d'âges les plus élevées, les plus de soixante-cinq ans qui ont le mieux résisté. En ce qui concerne l'électorat de Mitterrand, il n'y a pas grand-chose à dire, sinon que c'est parmi les cadres moyens qu'il a eu la plus grande hausse. Quant à l'électorat de Lecanuet, les trois groupes socio-professionnels qui lui ont le plus donné entre le début et la fin de la campagne, ce sont les agriculteurs, les industriels et les commerçants, les cadres supérieurs et les professions libérales. Quant à Tixier-Vignancour, signalons simplement que c'est chez les industriels et les commerçants qu'il y a eu la plus grande hausse.
- A. L. En ce qui concerne Tixier-Vignancour, le problème est évidemment simple. Est-ce que Tixier-Vignancour a recueilli les voix de l'extrême-droite traditionnelle ou est-ce qu'il a obtenu essentiellement les voix des rapatriés d'Algérie? Et, au second tour, où sont allées ses voix? On a abordé ce problème tout à l'heure. Il semble que la grande majorité de ses voix soit allée sur François Mitterrand. Quelle est la signification de ce report? Faut-il y voir la manifestation d'un antigaulisme qui passe par-dessus toutes les frontières politiques traditionnelles? Ou bien faut-il y voir le premier pas vers une réintégration progressive dans la vie politique nationale?
- J. R. Je crois qu'on doit plutôt retenir la seconde hypothèse. L'analyse de la géographie des suffrages de Tixier-Vignancour suggère qu'il s'agit assez largement d'un vote pied-noir. Dans un premier temps on peut comparer la répartition des votes *non* au référendum d'avril 1962 et celle des suffrages de Tixier-Vignancour: pertes massives dans toute la France du Nord, notamment l'agglomération parisienne et les départements voisins, Somme, Oise, Aisne, Seine-Maritime; en revanche, gains en valeur absolue dans quelques départements du Midi méditerranéen où les pieds-noirs sont nom-

breux depuis l'été 1962 ; enfin, stabilité relative dans quelques départements intermédiaires, comme l'Isère ou la Dordogne où l'implantation est plus modeste. Tout se passe donc comme si l'électorat pied-noir avait comblé en partie des pertes importantes dans l'électorat traditionnel de l'extrême-droite, au-delà même de ce que laisse apparaître le bilan global. Ayant ainsi repris place, par l'intermédiaire de la candidature Tixier-Vignancour, dans la vie politique française, le groupe pied-noir était naturellement porté à voter pour Mitterrand au second tour : par antigaulisme viscéral, sans doute, tout comme une fraction de l'extrême-droite de tradition ; mais aussi parce que la situation sociale des rapatriés, leur milieu géographique, leurs antécédents politiques ne les séparaient pas nécessairement de la gauche. Dans une région où la gauche est puissante, l'effet de diffusion d'une attitude majoritaire a pu jouer entre le premier et le second tour comme il a pu jouer dans telle commune minière du Pas-de-Calais pour la récupération d'électeurs gaullistes du premier tour.

A. L. Je pense que ton analyse privilégie singulièrement le rôle d'un groupe social déterminé par rapport à l'opinion politique. Il sera sûrement difficile de le préciser parce que les sondages ne poseront pas la question en ce qui concerne le vote le 8 avril 1962. J'ai quand même le sentiment que le phénomène politique, l'opinion politique d'extrême-droite jouent un rôle plus important que tu ne le dis. Je serais très surpris qu'il y ait eu un remplacement massif de l'extrême-droite par les rapatriés, d'autant plus que la géographie du vote *non* du 8 avril 1962 est extrêmement proche de celle de Tixier-Vignancour à quelques nuances près.

En ce qui concerne le report sur François Mitterrand qui traduirait une sorte de vote social au second tour, je serais aussi beaucoup plus réservé... N'est-ce pas plutôt le même comportement que l'on rencontre chez l'électeur de Frédéric-Dupont dans le VII^e arrondissement qui, au second tour, se reporte largement sur François Mitterrand ? Il s'agit bien davantage de la passion d'une droite modérée, qui ne peut plus souffrir la personne même du général de Gaulle et qui est prête à n'importe quoi pour l'abattre.

Dernier problème qu'il conviendrait d'aborder, mais sur lequel nous ne disposons encore d'aucune indication : le vote blanc et nul au premier et surtout au second tours de scrutin. La carte des indices nous dira dans quelle mesure le gonflement sensible de ces votes d'un tour à l'autre correspond au refus de choisir des électeurs de Jean Lecanuet.

Sur tous ces points, l'étude devrait apporter des réponses précises. Je souhaite que la confrontation des analyses géographiques et des enquêtes par sondages nous incite à ne pas traiter les votes comme n'importe quels autres comportements et à ne pas oublier le plan des significations.

(22 décembre 1965)

2 SONDAGES EFFECTUES PAR L'I.F.O.P.

« S'il fallait choisir lors de cette élection entre les candidats suivants, sur lequel y aurait-il les plus grandes chances que vous votiez ? »

	SUR 100 PERSONNES INTERROGÉES		SUR 100 PERSONNES QUI SE PRONONCENT	
	2-11 mai 1964	22-31 mai 1964	2-11 mai 1964	22-31 mai 1964
général de Gaulle ...	43	42	59	59
aston Defferre	23	13	31	18
n candidat commu- niste, par exemple M. Waldeck-Rochet ...	(*)	10	(*)	14
L. Tixier-Vignancour	5	4	7	6
ndré Cornu	2	2	3	3
e se prononcent pas .	27	29		

(*) Dans l'enquête de début de mai 1964, la liste proposée ne comportait pas de candidat communiste.

SUR 100 PERSONNES INTERROGÉES (EN 1965)

	22-30 sept.	Début octobre	22 oct.- 5 nov.	6-16 nov.	17-27 nov. (**)	1er-2 déc.
e Gaulle	42	47	43	38	30,5	30,5
itterrand	14	15	15	15	18,5	19
ecanuet	—	—	3	4,5	9	14,5
ixier-Vignancour ...	4	5	3	4	4,5	5
arcilhacy	1	1	1 (*)	0,5	2	1,5
arbu	—	—	—	—	1	0,5
e se prononcent pas .	39	32	35	38	34,5	29
	100	100	100	100	100	100

(*) *Plus Antier.*

(**) Deuxième vague des interviews de l'enquête effectuée du 17 au 27 novembre 1965.